

GUIDE PRATIQUE 2021/2022



www.parcay-meslay.fr



**LIVRAISON
A DOMICILE**

VIVECO



55 rue de la Mairie
37210 Parçay-Meslay

Alimentation générale

02 47 29 01 10 Dépôt de pain le mercredi



Du lundi au samedi : 8h45 à 12h45 / 15h30 à 19h45. Le dimanche : 9h - 13h

EIRL

Chaleur et Bien-être

P. DECHARNIA, ARTISAN À VOTRE SERVICE

Fabrication et pose de cheminées sur mesure

poêles, foyers fermés, inserts, tubages, conduits, ramonages...

Pour tous vos travaux dans la maison

pascal.decharnia@wanadoo.fr

L'Aujardière

Route de Vouvray
37380 MONNAIE

02 47 56 43 06

06 10 10 13 38

FENÊTRES - VOILETS - PORTES - STORES - PERGOLAS - PORTAILS



*Place au
Bien-Vivre!*



DU 10 SEPT. AU 09 OCT. 2021

-15%
SUR TOUS
LES PRODUITS*

**VERRIER STORES ET FENÊTRES
JOUÉ-LES-TOURS**
02 47 800 052

 **komilfo**
Votre conseiller stores et fermetures

*KOMILFO - RCSJ Rouen 440 000 7970. Entreprise indépendante, membre de la maison Komilfo - novembre 2020. © Shutterstock, Getty Images, Be'AM.

projectil
sogepress

Pour devenir
annonceur
contactez-nous
02 47 20 40 00

32 rue Eugène Durand
37000 TOURS

www.projectil-sogepress.fr

SOMMAIRE

VOTRE VILLE p. 04

- Carte d'identité de la ville
- À la découverte du patrimoine historique

VOTRE MAIRIE p. 08

- Vos élus
- Services municipaux
- Agence postale communale
- Démarches administratives

INFORMATIONS PRATIQUES p. 13

- Tours Métropole Val de Loire
- Numéros utiles
- Bien vivre ensemble

ENFANCE / JEUNESSE p. 16

- Petite enfance
- Jeunesse
- CMJ

ACTION SOCIALE p. 20

- Solidarité
- Logement social
- CCAS

VIE ASSOCIATIVE p. 21

- Associations

Directeur de la publication :
Bruno FENET
Photographies : Mairie
de Parçay-Meslay, RIAGE

Conception : Projectil
projectil@projectil-sogepress.fr
Régie publicitaire :
Sogepress - 02 47 20 40 00
Tirage : 1 350 exemplaires

Toutes erreurs ou omissions
seraient involontaires et ne
sauraient engager notre
responsabilité. Vente interdite.

*Tous droits d'utilisation
ou de reproduction de la maquette
de ce bulletin restent la propriété
du concepteur.*

Le mot du maire

La municipalité a le plaisir de vous adresser ce guide pratique 2021/2022 conçu pour faciliter votre quotidien, vos démarches administratives ainsi que vos activités associatives. A destination des nouveaux résidents de notre commune et des Parcellons plus établis, ce livret présente une vue d'ensemble des services et activités proposés sur notre territoire.

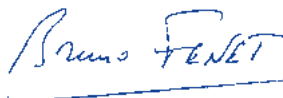
À l'occasion de la rentrée, nous vous invitons au traditionnel forum des associations qui se tiendra le samedi 4 septembre au gymnase. Vous pourrez y rencontrer les présidents d'associations et animateurs dont il faut saluer l'engagement au service des Parcellons et qui sauront vous guider dans vos choix de loisirs pour l'année à venir.

C'est également avec plaisir que nous accueillerons les nouveaux arrivants le vendredi 1^{er} octobre dans le cadre d'une soirée de présentation de la commune et de rencontre avec les élus.

En complément de ce guide, vous retrouverez toutes les informations et actualités de la commune sur le site internet : www.parçay-meslay.fr et dans le bulletin d'informations municipal « En direct de Parçay-Meslay ». Les agents des services municipaux et les élus sont à votre écoute en cas de besoin.

Nous remercions tous les partenaires et annonceurs d'avoir contribué à la réalisation de ce livret et invitons nos lecteurs à aller découvrir leurs produits et services.

Bonne rentrée à tous.



Le Maire
Bruno Fenet

LA CARTE D'IDENTITÉ

de Parçay-Meslay

Ville authentique et dynamique

Parçay-Meslay a conservé son caractère rural tout en bénéficiant d'une importante attractivité économique qui se reflète par ses 7 sites d'activités aux portes de Tours, apportant un véritable bassin d'emplois.



La commune bénéficie d'une situation privilégiée :

- au Nord-Est de Tours et au Nord-Ouest de son chef-lieu de canton, Vouvray.
- à proximité de l'aéroport Tours Val de Loire et d'un carrefour autoroutier : échangeur A10 / A28 situé sur la commune.
- traversée par la route départementale D910, D129, D76 et D77.



Coordonnées

47° 26' 33' Nord,
0° 44' 47' Est
Altitude : Min. 74 m /
Max. 122 m
Superficie :
1407 ha.

Population :

2 474 habitants
(INSEE 2019)

Équipements de la ville



Mairie principale Grand'Maison avec sa bibliothèque



Salle Saint-Pierre



Salle des Fêtes et gymnase



Aire de jeux



Terrains de boules et aire de jeux



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« LE LIVRE DANS LES VIGNES »

Horaires : le mardi de 16 h à 19 h, le mercredi de 14 h 30 à 18 h 30, le samedi de 10 h à 12 h

Tél. 02 47 29 45 04 (uniquement aux horaires d'ouverture)

Email : bibliotheque@parcay-meslay.com

NOUVEAU SITE de la bibliothèque :

<https://parcay-meslay.bibli.fr>

Bienvenue

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos nouveaux habitants.

Pour faciliter vos démarches :

- Déclarez vos changements de coordonnées sur le site www.service-public.fr
- Indiquez vos nouvelles coordonnées aux services concernés (eau, gaz, électricité, internet, assurances et téléphonie)
- Assurez votre nouveau logement
- Faites modifier la carte grise de votre véhicule
- Inscrivez vos enfants à l'école
- Inscrivez-vous sur les listes électorales auprès de la Mairie.



À NOTER

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et la remise des prix dans le cadre du concours « Maisons fleuries » sont fixées au 1^{er} octobre 2021 à 20h30, salle Saint-Pierre.

LE BLASON ET LE LOGO DE LA VILLE



Le blason de la commune de Parçay-Meslay se veut la représentation symbolique de l'histoire du village à travers ses origines et ses spécificités.

Il se compose de trois parties distinctes dont l'écu au centre qui fait allusion à l'activité agricole de la commune. On y retrouve au centre le Néflier surmonté de deux grappes de raisin entourant le profil d'un homme romain, le tout couronné d'épis de blé. Ce blason dessiné par Dominique Morche, graphiste-héraldiste est adopté en décembre 1986.



La municipalité a souhaité une nouvelle identité graphique plus moderne tout en conservant les marques indéfectibles du territoire : la vigne et l'aviation. Ce nouveau logo apparaît à partir de septembre 2015 sur les documents officiels de la commune.

À la découverte du patrimoine historique de Parçay-Meslay

L'église Saint-Pierre



La première mention de cette église romane apparaît dans une charte de 993. Elle fut reconstruite en pierre au XI^e siècle et à plusieurs reprises remaniée notamment la charpente, les baies, le porche sud et le clocher. Les traces d'anciennes baies prouvent l'existence d'une église plus haute et plus large. Inscrite aux monuments historiques, elle comporte une remarquable fresque romane dans l'abside, classée depuis 1928.

La Commanderie (le logis seigneurial)

Cette grande bâtisse rectangulaire présente des éléments architecturaux de différentes périodes, du XII^e siècle jusqu'au XVII^e siècle. Autrefois le logis seigneurial était un lieu de résidence avec ses dépendances aujourd'hui disparues (écuries, grange, closerie). Ces constructions étaient au centre de grandes terres exploitées par les moines de l'abbaye de Marmoutier.

La Commanderie a servi d'école puis de mairie jusqu'en 1902.

Selon le cadastre de 1816, une grange de grande taille était accolée au bâtiment du côté Nord-Ouest ; ce document fait aussi apparaître un bâtiment appelé « le château », une maison bourgeoise qui prolongeait la Commanderie côté Est.

Ce groupement seigneurial comprenait une Orangerie et ses jardins aux alentours.



La Grand'Maison dite « Maison du Bailly »

Edifice en pierre de taille daté d'environ 1670, l'entrée dans la cour Sud se fait par un porche. La richesse de cette demeure est liée à sa fonction historique : il s'agissait de la maison du bailli dont le rôle était de rendre la justice. Élément remarquable : la charpente en carène de navire inversée.

Après avoir longtemps servi de presbytère, la Grand'Maison est aujourd'hui la mairie principale. Le sous-sol a superbement été réaménagé pour y installer la bibliothèque municipale « Le livre dans les vignes » avec à l'extérieur, un théâtre de plein air semi-circulaire.



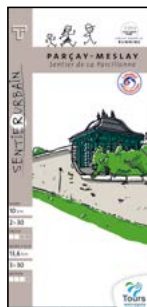
La Grange de Meslay

C'est une des plus anciennes Fermes Fortifiées du XIII^e siècle avec ses dépendances au centre desquelles s'élève une Grange Médiévale de 1 500 m².

La Grange de Meslay est également un établissement organisant des manifestations nationales et internationales dont le Festival de musique classique en juin (www.festival-la-grange-de-meslay.fr).



Renseignements :
Claire et Patrick
Lefebvre
Tél. 02 47 29 19 29
lefebvre@meslay.com
www.meslay.com



LES CHEMINS DE RANDONNÉE

La commune propose un circuit balisé en jaune, dénommé « La Parcillonne », (2 h30 de marche). L'itinéraire peut se poursuivre avec 1 h de marche supplémentaire par un balisage rouge menant vers Rochecorbon. Le point de départ se situe à la salle des fêtes, rue des Sports. Les cartes de ces circuits sont disponibles sur le site de la commune et à l'accueil de la mairie.





Bruno Fenet
Maire



Alain Benedetti
1^{er} adjoint : espace public, qualité de vie et sécurité



Agnès Nancy
2^e adjointe : affaires culturelles et communication



Christine Boulay
3^e adjointe : finances



Damien Morieux
4^e adjoint : sport, vie locale et associative



Eugénie Terrien
5^e adjointe : enfance, jeunesse, aînés et solidarité



Jean-Pierre Gilet
conseiller municipal délégué et vice-président du CCAS



Marie-Christine Cauwet
conseillère municipale déléguée à l'urbanisme



Gérard Blanchard



Stéphanie Borrega



Angélique Boué



Sophie Cartier



Jean-Marie Galpin



Jean-Marc Gilet



Jean-Dominique Marchadier



Géraud Papon



Brigitte Richard



Matthieu Taburet



Slavika Tankoska

Les commissions communales

URBANISME - ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

CAUWET Marie-Christine, Vice-présidente, BENEDETTI Alain, BOUÉ Angélique, BOULAY Christine, CARTIER Sophie, GALPIN Jean-Marie, GILET Jean-Marc, GILET Jean-Pierre, MARCHADIER Jean-Dominique, TABURET Matthieu, TANKOSKA Slavica

FINANCES

BOULAY Christine, Vice-présidente, BENEDETTI Alain, BORREGA Stéphanie, CARTIER Sophie, CAUWET Marie-Christine, GILET Jean-Marc, MORIEUX Damien, NANCY Agnès, PAPON Géraud, RICHARD Brigitte

ESPACE PUBLIC - QUALITÉ DE VIE - SÉCURITÉ

BENEDETTI Alain, Vice-président, BLANCHARD Gérard, GALPIN Jean-Marie, GILET Jean-Marc, GILET Jean-Pierre, TABURET Matthieu

AFFAIRES CULTURELLES, MANIFESTATIONS - COMMUNICATION

NANCY Agnès, Vice-présidente, BENEDETTI Alain, BORREGA Stéphanie, BOUÉ Angélique, BOULAY Christine, CAUWET Marie-Christine, MARCHADIER Jean-Dominique, MORIEUX Damien, PAPON Géraud

ENFANCE - JEUNESSE - AÎNÉS - SOLIDARITÉ

TERRIEN Eugénie, Vice-présidente, BORREGA Stéphanie, BOULAY Christine, GILET Jean-Pierre, MORIEUX Damien, NANCY Agnès, RICHARD Brigitte

SPORT - VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

MORIEUX Damien, Vice-président, BLANCHARD Gérard, BOUÉ Angélique, BOULAY Christine, MARCHADIER Jean-Dominique, RICHARD Brigitte

LES SERVICES MUNICIPAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Dimitri Deboudt
02 47 29 15 15

RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Marie-Anne Santerre
02 47 29 15 15

SERVICES ADMINISTRATIFS

Laëtitia Heurtin

R.H, élections, assurances, affaires scolaires
02 47 29 16 65

Estelle Loty

Accueil, état-Civil
02 47 29 15 15

Marie Senat

Urbanisme, secrétariat des services techniques
02 47 29 45 05
Sur rendez-vous uniquement

Marie-Laure Clément

Comptabilité
02 47 29 00 76

Emmanuelle Foulonneau

Communication, bibliothèque,
secrétariat du Maire et des Élus
02 47 29 04 35

Isabelle Rivault

Agence postale communale
02 47 39 40 17

RESTAURANT SCOLAIRE

Laurent Tavaux
Cuisinier (prestataire)
07 64 50 33 78

Bernadette Fournier
Christèle Sellier

ENTRETIEN DES BATIMENTS

Fabienne Croizer
Christelle Suire
Nathalie Barbe
Véronique Catherine
Valérie Dupont

ATSEM

Nathalie Helouis
Valérie Debien
Adeline Desorges
Laura Schoonzetters

ÉCOLE DE MUSIQUE

David Hubert
Directeur de l'école de musique
02 47 29 03 49

Nathalie Courtois-Richard
Intervenante

CENTRE DE LOISIRS ET ESPACE ADOS

François-Xavier Perseguers
Responsable de l'ALSH/Espace Ados
02 47 29 12 88 / 06 85 62 37 32

Animateurs (trices) :
Laure Barlouis, Sophie Bacha
Alison Flavien, Fanny Lebrun, Amélie
Hervé, Alison Marchaison, Sloane
Ragaïgne, Anton Florence, Quentin
Decaux-Noury

SERVICES TECHNIQUES VOIRIE, BATIMENTS, ESPACES VERTS

TOUR(S) METROPOLE VAL DE LOIRE

Sébastien Doumerc
Responsable des services techniques
Dominique Charpentier

Espaces verts
Didier Doineau
Espaces verts
Alexis Meunier

Espaces verts
Richard Pasdeloup
Voirie
Laurent Marché
Batiments

POLICE MUNICIPALE

Nathalie Quéteineau
Tél. 02 47 29 15 15

Agence postale communale

> NOUVELLE ADRESSE : 56 RUE DE LA MAIRIE



EN SAVOIR PLUS

56 rue de la Mairie - 37210 Parçay-Meslay - Tél. 02 47 39 40 17
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermeture au public le jeudi matin

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

En fonction de votre situation personnelle (majeur ou mineur, première demande ou renouvellement...), les démarches à réaliser peuvent varier.



MAIRIE

58 rue de la Mairie - 37210 Parçay-Meslay
Tél. 02 47 29 15 15 - Contact : mairie@parçay-meslay.com
- Site internet : www.parçay-meslay.com
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermeture le jeudi matin



NAISSANCE

La reconnaissance de l'enfant

Au sein d'un couple non marié, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance. Il peut le faire pendant la grossesse ou bien au moment de la déclaration de naissance.

Lieu : dans n'importe quelle mairie

Pièces à fournir :

- justificatif d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La déclaration de naissance

Elle est obligatoire et permet la délivrance immédiate de l'acte de naissance.

Délai : dans les cinq jours qui suivent la naissance.

Lieu : mairie du lieu de naissance. Elle se fait auprès d'un officier d'état civil. Dans certaines maternités publiques, un officier d'état civil assure une permanence pour enregistrer les déclarations de naissance.

Pièces à fournir :

- carte d'identité des parents
- livret de famille ou actes de naissance des parents
- certificat d'accouchement établi par le médecin, la sage-femme ou la maternité
- déclaration du choix de nom (si les parents la souhaitent)
- reconnaissance anticipée pour les parents non mariés

Copie d'acte de naissance

Lieu : mairie du lieu de naissance.

Demande possible en ligne: www.service-public.fr

Renseignements et pièces à fournir : noms, prénoms, date, lieu de naissance et filiation complète des parents. Copie d'une pièce d'identité. Gratuit.

Livret de famille

Lieu : mairie du lieu de mariage

Pièces à fournir : en cas de perte ou de divorce, un duplicata peut être établi sur présentation d'un justificatif.



UNION

Certificat de déclaration de vie commune ou de concubinage

Le certificat de vie commune ou de concubinage sert à attester que vous vivez en couple. La présence des deux intéressés est obligatoire.

Pacte civil de solidarité (Pacs)

Lieu : mairie du lieu de domiciliation ou notaire.

Pièces à fournir :

- convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété Cerfa n°15726)
- déclaration conjointe d'un Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire Cerfa n°15725)
- acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois
- pièce d'identité, carte d'identité ou passeport en cours de validité (original + 1 photocopie recto-verso)

Mariage

Lieu : mairie du domicile de l'un ou de l'autre des futurs époux ou de l'un des parents des futurs époux.

Pièces à fournir :

- acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
- justificatif de domicile ou de résidence pour chacun des époux
- pièce d'identité, carte d'identité ou passeport en cours de validité (photocopie)

Le dépôt du dossier doit se faire au maximum un an avant et au minimum un mois avant la date du mariage.

Extrait d'acte de mariage

Lieu : mairie du lieu du mariage - Gratuit

Demande possible en ligne: www.service-public.fr

Pièces à fournir :

- demande de copie intégrale ou un extrait avec filiation : date du mariage, nom, prénoms et filiation de chacun des époux, copie d'une pièce d'identité et un document prouvant sa relation avec l'un des époux (livret de famille ou autre acte d'état civil).
- demande d'extrait sans filiation, aucun document n'est exigé.



DÉCÈS

La déclaration de décès

Lieu : mairie du lieu de décès

Délai : dans les 24 heures suivant le décès, auprès de l'officier de l'état civil de la commune de décès.

Pièces à fournir : le livret de famille de la personne décédée, l'acte de naissance ou tout autre pièce d'identité, le certificat de décès délivré par le médecin.

Acte de décès : demande de copie intégrale

Lieu : mairie du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt.

Pièces à fournir : les noms, prénoms du défunt et la date du décès.

CIToyennETÉ ET POPULATION



La mairie de Parçay-Meslay ne délivre ni les passeports ni les cartes d'identité.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie équipée d'une borne biométrique.

Mairies les plus proches :

- Mairie annexe de Tours Saint-Symphorien
1 esplanade François-Mitterrand - 37100 Tours.
Tél. 02 47 54 55 17

- Mairie annexe de Tours Sainte-Radegonde
2 place Alexandre-Rousseau - 37100 Tours.
Tél. 02 47 54 21 02

Pièces à fournir :

- Faire sa pré-demande en ligne sur le site: <https://ants.gouv.fr> ou remplir le formulaire cartonné disponible au guichet.

Puis finalisation de la demande en mairie avec les pièces justificatives. (Le dépôt du dossier peut se faire uniquement sur rendez-vous).

En raison de la prise d'empreintes digitales, le demandeur, même mineur, doit impérativement être présent.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte nationale d'identité (CNI)

Gratuit sauf en cas de perte ou de vol.

Pièces à fournir (présenter les originaux) :



- 1 photo d'identité récente et conforme aux normes
- numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne

- extrait d'acte de naissance si 1^{re} carte,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ancienne CNI ou déclaration de perte/vol

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Passeport biométrique

Pièces à fournir (présenter les originaux) :

- extrait d'acte de naissance avec filiation si 1^{re} démarche
- 1 photo d'identité récente et conforme aux normes



- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ancien passeport ou CNI valide ou déclaration perte/vol
- timbre fiscal (achat possible en ligne)

Tarifs : 86 € pour les majeurs (valable 10 ans), 42 € pour les 15-18 ans, 17 € pour les moins de 15 ans

Inscription sur les listes électorales

Lieu : mairie du lieu de domicile ou à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujéti aux impôts depuis au moins 2 ans.

Pièces à fournir :

- pièce d'identité valide (CNI ou Passeport)

Recensement militaire

Lieu : mairie du lieu de domicile

Pièces à fournir :

- pièce d'identité valide (CNI ou Passeport)
- livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Important : le recensement militaire est obligatoire et doit être effectué durant les 3 premiers mois suivant votre 16^e année.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement notamment pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). À l'issue, vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC) et vous recevrez votre certificat individuel de participation à la JDC.

Retrouvez toutes les informations sur le site : majdc.fr

**Décoration intérieure murs et sols
Étanchéité et isolation de façades**



Sylvain David

169 bis, rue des Douets
37100 TOURS

Mobile : 06 70 95 83 01
Tél./Fax : 02 47 54 52 03

www.powercolor-peinture.com
contact@powercolor-peinture.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Tours Métropole Val de Loire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Tours Métropole a en charge les compétences concernant l'eau et la gestion des espaces publics (voirie, propreté), la gestion des déchets, l'assainissement, les transports, le développement économique, les gens du voyage.

En chiffres

- 22 communes - 300 000 habitants, 28 000 étudiants
- 1^{er} bassin d'emploi de la Région Centre-Val de Loire
- Tours Val de Loire, 2^e destination touristique en France
- Le Val de Loire, 3^e grande région viticole française
- Tours, capitale du cyclotourisme avec la célèbre Loire à vélo



EN SAVOIR PLUS

Tours Métropole Val de Loire - 60 avenue Marcel Dassault - CS 30651 - 37206 Tours Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11
www.tours-metropole.fr

Numéros utiles

Pompier.s..... 18
SAMU 15
Gendarmerie de Vouvray 02 47 40 45 90
Gendarmerie de Monnaie 02 47 29 81 50

EAU
VEOLIA (Appel non surtaxé)
09 69 32 35 29
Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
Urgences techniques : 7j/7 24h/24

ÉLECTRICITÉ
Enedis
Pour toute panne électrique, contactez le service de dépannage au 09 72 67 50 37 (Appel non surtaxé - 24h/24 et 7J/7)
www.enedis.fr/aide-contact

Déchets

Collecte des déchets

Ordures ménagères : vendredi

Collecte sélective : jeudi

Déchets végétaux : tous les vendredis du 05/03 au 26/11, le vendredi 10/12 et le samedi 24/12/2021.

Informations sur les collectes :
02 47 80 12 21

Remplacement, réparation, vol de bacs : 02 47 78 13 02

Ramassage des encombrants

Uniquement sur rendez-vous obtenu au 02 47 33 17 81 sous quinzaine. Le poids : < 55 kg et le volume < 2m³. Collecte réservée aux particuliers.

Passage de la balayeuse

Tous les 3^{es} mercredis du mois jusqu'à fin décembre.

Déchetteries

• Déchetterie intercommunale du Cassantin

ZA du Cassantin
37390 Chanceaux-sur-Choisille
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45
Fermé les dimanches et jours fériés.

• Déchetterie intercommunale de la Milletière

8 rue de l'aviation - 37100 Tours
Tél. 02 47 80 12 12
Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45
Ouvert le dimanche matin de 9 h à 12 h 30.

Lieux de collectes du verre

- Rue de la Mulocherie, au niveau du n° 12
- Rue de la Quillonnière, entre les n° 22 et 33
- Le bourg, au niveau de la Commanderie
- Parking salle des fêtes et gymnase
- Rue de la mairie, au niveau de la station d'épuration
- La Charonnerie



INFORMATIONS PRATIQUES

Borne de recharge de véhicule électrique

Place de l'Église, deux véhicules peuvent se charger en même temps.

Badge à retirer auprès du SIEIL (toutes les informations sur leur site : www.sieil.fr) ou carte bancaire utilisable directement à la borne.

INFO : pour trouver les bornes sur l'Indre-et-Loire,
<https://fr.chargeemap.com/networks/sieil>



Annuaire de santé

• Cabinet médical

Médecine générale

• Docteur L. Dreux-Audevard

• Docteur A.-C. Schlegel-Trabut

• Docteur C. Sendra

2 allée de l'Orangerie -
37210 PARÇAY-MESLAY

Tél. 02 47 80 85 66

• Docteur Gérard Hazard

Chirurgien-Dentiste

52 Rue de la Mairie

Tél. 02 47 29 17 29

• M. Jean-François Brédif

Masseur-Kinésithérapeute

52 Rue de la Mairie

Tél. 02 47 29 10 60

• Mme Brebion / Pharmacie

47 Rue de la Mairie

Tél. 02 47 29 17 00

Cimetière et lieu de culte

• Cimetière : rue de la Thibaudière

Horaires : du 1^{er} avril au 31 octobre, de 7 h à 21 h

et du 1^{er} novembre au 31 mars, de 7 h 30 à 20 h

• Église Saint Pierre :

Messes : 2^e et 4^e samedi du mois à 17 h 30 ,

le vendredi à 9 h 30

et le dimanche à 9 h 30

du 1^{er} juillet au 31 août.

Borne Livr'libre

7 rue des Sports (proche de l'entrée de la salle des fêtes)

Donner une seconde vie aux livres en déposant ou en empruntant un livre dans la boîte à lire en libre-service.



Borne Textile Le Relais

66 rue de la Mairie
37210 Parçay-Meslay



Objets trouvés ou perdus sur la voie publique

Présentez-vous à la mairie avec une pièce d'identité.

Animaux

Signalement de la perte d'un animal ou recueil d'un animal errant : contacter en semaine la Mairie au 02 47 29 15 15 (aux horaires d'ouverture), ou la gendarmerie le soir et les week-ends. Les animaux sont transportés à la fourrière intercommunale des « Bois de Larçay », gérée par Tours Métropole Val de Loire.

Adresse : Rue des Landes 37270 Larçay / Tél. 02 47 21 67 72 (Prendre obligatoirement rendez-vous pour la récupération de votre animal).



Transport

BUS 53 Vaucanson
Tours Nord < > Parçay-Meslay < > Rochecorbon < >
Porte de Loire Tours Centre

Dépliant horaires :
www.filbleu.fr/horaires-ettrajet/
depliants-horaires

BIEN VIVRE ENSEMBLE



La commune de Parçay-Meslay a su garder son caractère rural et offre un cadre de vie agréable. Pour maintenir ce bien-être, quelques règles simples doivent être respectées par tous :



Le Bruit : travaux - bricolage - jardinage

Selon l'article R. 1334-31 du Code de la santé publique, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

Horaires autorisés : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 - le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h - le dimanche de 10 h à 12 h.

Police municipale

Depuis 2020, une policière municipale intercommunale avec la ville de Rochechouart veille à la tranquillité, la sécurité des biens et des personnes et au respect des arrêtés de police du maire. Agent de médiation et de prévention, ses missions sont d'informer les administrés sur la réglementation, de constater le stationnement illicite ou interdit, de vérifier l'installation des gens du voyage, d'assurer la sécurité aux abords des écoles, de surveiller la divagation des animaux...

Brûlage des déchets verts

Le brûlage de déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est interdit toute l'année (règlement sanitaire départemental et code de l'Environnement L.541-2).

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende maximale de 750 €.

Une vigilance accrue est requise pour vos barbecues et mégots en période de grande sécheresse.



Taille et élagage

Les haies et les arbres ne doivent pas déborder sur le domaine public. Les propriétaires sont tenus de les tailler ou de les élaguer. En cas de mise en cause de la sécurité, la commune peut procéder d'office, aux frais du propriétaire, à la taille des haies et l'élagage des arbres empiétant sur l'espace public (Code général des collectivités territoriales et Code de la voirie routière).

Zéro Phyto : un nettoyage citoyen

Suite à l'interdiction de pulvériser des produits chimiques dans l'espace public depuis le 1^{er} janvier 2017, nous en appelons au «civisme», chacun prenant la responsabilité de son environnement. Pour rappel, chaque riverain est tenu d'entretenir le trottoir devant chez lui et jusqu'au milieu de la chaussée.

Vitesse et stationnement

Respectez les vitesses maximales, le plus souvent 50 km/h et 30 km/h dans certaines zones.

En vous garant, pensez à ne pas gêner la circulation des véhicules mais aussi celle des piétons ! (**stationnement interdit** sur les trottoirs). Des parkings existent notamment derrière le gymnase et les écoles...

Participation citoyenne

La commune fait partie du dispositif de Participation Citoyenne « Voisins vigilants » en lien avec la gendarmerie. Si vous souhaitez intégrer ce réseau, rapprochez-vous de la mairie au 02 47 29 15 15 ou inscrivez-vous sur le site de la ville :

www.parçay-meslay.fr/participation-citoyenne.html

Petite enfance



La crèche : « Aux P'tits Bonheurs »

Gérée par la société Liveli by Sodexo.

- Accueil : 20 enfants dès l'âge de 10 semaines, jusqu'à l'entrée à l'école.
- Accueil régulier ou ponctuel
- Horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 18h

Les inscriptions sur la liste d'attente se font obligatoirement auprès de Lucie JEUSSELIN, responsable de la structure. L'accès est réservé en priorité aux familles résidant sur la commune.

Une équipe de 8 professionnels accueille les enfants et leur famille, elle propose des projets

tels que la communication gestuelle, la motricité libre, des activités culturelles afin de développer le plaisir de la découverte et la construction de la confiance en soi. Les familles sont invitées régulièrement à des événements festifs dans l'année et à participer activement à la vie de leur enfant au sein du multi-accueil.

Contact :

Lucie Jeusselin, directrice
7 rue des Sports - 37210 Parçay-Meslay
Tél. 02 47 29 07 21
Email : auxptitsbonheurs@liveli.fr



Le RAMEP

Le Réseau des Assistantes Maternelles Enfants-Parents pluricommunal de Chanceaux-sur-Choisille / Notre-Dame-d'Oé / Parçay-Meslay

Le RAMEP est un lieu d'écoute, d'information et d'animation pour les assistant(e)s maternel(le)s, les familles et les candidats à l'agrément.

- **Vous êtes parents**, le RAMEP vous propose :
 - une information sur les modes d'accueil,
 - une aide dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le),
 - un soutien dans la préparation de l'accueil de votre enfant,
 - une information sur vos droits et obligations de parents employeurs,
 - une disponibilité de l'animatrice, des conseils, des informations sur l'enfant, son développement, son adaptation...
- **Vous êtes assistant(e)s maternel(le)s**, le RAMEP vous propose :
 - la mise en relation avec les familles en recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le),
 - une information sur votre statut, vos droits et obligations,
 - l'organisation de soirées thématiques, la mise à disposition de documentation, un soutien dans votre parcours de formation continue,
 - l'organisation d'ateliers ludiques interactifs,
 - une disponibilité de l'animatrice, des conseils, des informations sur l'enfant, son développement, son adaptation...

• Activités du RAMEP sur Parçay-Meslay :

- Ateliers ludiques les vendredis matin (9h 30-11h), ASLH, 7 rue des sports
- Permanences les vendredis après-midi (14h-15h 30), Petite salle St-Pierre, rue de la sablonnière
- **Animations pour le 4^e trimestre 2021 :**
 - Café des parents (samedi matin)
 - Conférence thématique ouverte aux assistant(e)s maternel(le)s et aux parents

À NOTER :

- Présence du RAMEP au forum des associations le samedi 4 septembre 2021 (après-midi)
- Reprise des ateliers ludiques : vendredi 10 septembre 2021

Contact :

• Bénédicte SOUBELET
Animatrice
07 84 95 61 37
ou rampluri@ndoe.fr
• Mireille CHALUMEAU
Responsable animatrice
02 47 42 64 39
ou petitenfance@ndoe.fr



Jeunesse

Groupe scolaire « Les Néfliers »

Inscriptions à l'école

Pour une première inscription en maternelle : les enfants doivent avoir 3 ans au 31 décembre de l'année en cours.

L'inscription se fait d'abord en mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille.

Puis l'admission à l'école se fait lors d'un rendez-vous avec le directeur de l'école concernée et avec l'attestation fournie par la mairie, le livret de famille et le carnet de vaccinations pour les maternelles.



Inscriptions à la garderie périscolaire et au restaurant scolaire

L'accueil périscolaire et la cantine sont des services municipaux.

La garderie fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30.

L'inscription au restaurant scolaire est valable pour une année déterminée :

- soit de façon régulière pour quatre repas par semaine,
- soit de façon ponctuelle.

L'inscription à l'accueil périscolaire ou au restaurant scolaire est à renouveler chaque année, par le biais des formulaires distribués aux enfants en juin ou téléchargeables sur le site de la mairie : www.parçay-meslay.fr/scolaire.html. Les formulaires papiers sont également disponibles en mairie. La facturation est mensuelle.

Encaissement à l'ordre du Trésor Public et à adresser à la mairie ou paiement en ligne.

École maternelle

Rue de la Mairie - 37210 Parçay-Meslay
Tél. 02 47 29 18 99
ecm-parçay-meslay@ac-orleans-tours.fr

École primaire

Rue des Écoles - 37210 Parçay-Meslay
Tél. 02 47 29 10 70
ec-parçay-meslay@ac-orleans-tours.fr



À NOTER

Le portail famille facilite vos démarches sans vous déplacer en mairie, vous pouvez directement depuis le site de la ville payer vos factures en ligne.



COLLÈGE DE RÉFÉRENCE

Collège Gaston Huet
11 avenue d'Holnon
37210 VOUVRAY
Tél. 02 47 52 72 25



Le club Ados

Le club Ados est une antenne de l'ALSH. Il accueille les jeunes de 11 ans (scolarisés en classe de 6^e) à 16 ans (fin de la 3^e), dans les locaux de la Commanderie.

Uniquement durant les périodes de vacances scolaires.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Le centre de Loisirs accueille les enfants à partir de l'âge de trois ans à la date d'inscription (à condition qu'ils soient propres) et jusqu'à l'âge de onze ans.

Le centre de loisirs accueille les enfants de Parçay-Meslay et des communes limitrophes (sous conditions particulières) :

- les mercredis pendant les périodes scolaires,
- les petites et grandes vacances scolaires.

Contact : 7 rue des sports -
37210 Parçay-Meslay
Responsable : François-Xavier
Perseguers
Tél. 02 47 29 12 88 - 06 85 62 37 32



Transports scolaires Rémi



Les transports scolaires sont gratuits. Seuls restent à votre charge les frais de dossier.

Qui s'inscrit ?

Les élèves, quel que soit leur statut (externe, demi-pensionnaire, interne) doivent être domiciliés en Indre-et-Loire.

Il faut être scolarisé soit : en maternelle sous condition d'avoir 3 ans au 31 décembre de l'année scolaire, en primaire, au collège, au lycée d'enseignement général, agricole ou professionnel, ou en apprentissage avant le Baccalauréat (niveaux IV et V).

Qui s'inscrit ?

Comment s'inscrire sur un car Rémi ou un train TER Centre-Val de Loire?

Une seule procédure, inscription en ligne sur le site : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>



Téléchargez l'appli Rémi

pour vous accompagner dans vos déplacements en temps réel et connaître les infos réseaux, les horaires, les itinéraires...



Le Conseil Municipal des Jeunes



La commune a la volonté depuis de nombreuses années de faire participer les jeunes Parçillons à la vie de la commune tout en les initiant à la citoyenneté.



Être élu, c'est :

- dialoguer et être le porte-parole des jeunes de la commune
- donner son avis aux élus sur des sujets qui concernent la jeunesse
- mener des actions pour les jeunes
- représenter les jeunes aux manifestations officielles



Pour être candidat, il faut :

- habiter Parçay-Meslay
- être scolarisé en CMI, CM2, 6^e ou 5^e
- avoir l'autorisation parentale



Pour être électeur, il faut :

- être scolarisé en CMI ou CM2 à l'école élémentaire
- être en 6^e ou 5^e et résider sur la commune



Dates à retenir :

- **17 et 18 septembre 2021** : clôture des candidatures
- **Samedi 25 septembre 2021 de 10h à 12h** : réunion d'information + aide à la création des professions de foi
- **2 et 3 octobre 2021** : réception des professions de foi
- **5 au 14 octobre 2021** : campagne électorale
- **15 et 16 octobre 2021** : Élections

Ce calendrier peut être amené à évoluer.

Pour tout renseignement :

Amélie Hervé, ALSH 02 47 29 12 88.

Exemples de projets réalisés par l'ancienne équipe :

création d'un parcours de santé au bois de Château-Gaillard, organisation d'un spectacle caritatif, collecte de jouets.

ACTION SOCIALE

Solidarité

Aide, accompagnement social

Assistante sociale : Mme Valérie BRANGIER

- Secrétariat : 02 47 49 05 05 ou 02 47 42 67 68
- Permanence en mairie (tous les 15 jours) : le jeudi de 14h à 15h

En dehors des jours de permanence ou en cas d'absence :

**Maison Départementale de la Solidarité
Tours Nord Loire**

179 rue du Pas Notre Dame - 37100 Tours
Tél. 02 47 42 67 68

Touraine le département : www.touraine.fr

Croix Rouge

Aide aux personnes et aux familles en difficulté
25 rue Bretonneau - 37000 Tours

Tél. 02 47 36 06 06
www.croix-rouge.fr

Autonomie et handicap

Tout savoir sur les aides et les démarches à effectuer :

Touraine Reper'age

38 rue Édouard Vaillant - 37000 Tours
Tél. 02 47 31 45 31
Site : touraine-reperage.com

Conciliateur de justice

M. Daniel GRESSIER

Il recevra les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h30 à 17h30, uniquement sur rendez-vous pris auprès de nos services à l'accueil de la Mairie de Vouvray au 02 47 52 70 48.

Logement social

Les demandes de logement sont à retirer et à déposer en mairie. Téléchargeable aussi sur le site de la mairie avec la notice explicative.

Val Touraine Habitat et Touraine Logement sont les seuls décideurs des suites à donner au dossier proposé par la mairie.

Justificatifs à fournir : Photocopies pièces d'identité du demandeur et du co-demandeur pour initier une demande. Tours Métropole Val de Loire, le Conseil Départemental et les

bailleurs sociaux d'Indre-et-Loire ont mis en œuvre un dispositif commun de gestion de la demande de logement, sur : www.demandelogement37.fr pour mettre à jour ou renouveler votre demande auprès du partenaire de votre choix. Grâce à ce fichier, tous les organismes auront connaissance de votre démarche. Important : pour tout changement de situation, informer la mairie.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Pour soutenir les habitants de la commune, le CCAS peut apporter une aide :

> AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- Demande de prise en charge des frais d'hébergement en établissement.

Fil Blanc est le service de Tours Métropole Val de Loire pour le transport dédié aux personnes à mobilité réduite. Tours Métropole a confié la délégation du service à Keolis Tours Access. Les conducteurs sont spécialement formés et les véhicules sont adaptés aux transports de personnes à mobilité réduite.

Le service est disponible toute l'année :

- tous les jours de la semaine, les week-ends et jours fériés (sauf le 25 décembre et le 1^{er} mai) de 7h le matin à 1h le soir.

> AUX FAMILLES OU PERSONNES EN DIFFICULTÉ :

- Dans certaines conditions, et après examen du dossier, des soutiens sont possibles : prise en charge de factures (dépenses liées à l'habitation, aux enfants,



à la formation professionnelle, cantine, CLSH, transports scolaire, etc.).

> EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION D'URGENCE :

- Logement

> EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES :

Repas, galette des rois, colis de Noël, anniversaires des 85 ans et plus...

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES



APM Basket



APPM Pétanque



Le stretching j'adhère

APM BASKET CLUB

Président : Pascal Dubreuil
Tél. 06 51 27 93 33 - 02 47 29 02 76
<http://apmbc.clubeo.com>
pasnathdubreuil@gmail.com

APM JUDO

Présidente : Gaëlle Deniau-Gautier
Tél. 07 78 02 21 45
gautier.gaelle@laposte.net

APM TENNIS CLUB

Président : Christophe Nouveau
Tél. 06 62 11 40 84
christophe.nouveau2@orange.fr

APPM PÉTANQUE

Président : Alain Dutertre
Tél. 06 14 02 57 60
appmpetanque@hotmail.com

ASSOCIATION SPORT BOULES PARCILLONNE (A.S.B.P)

Président : M. Geoffrey CARREAU
Tél. 06 82 91 04 32
<http://asbp.wifeo.com/>
ben_leparc@hotmail.fr

AVIONNETTE PARÇAY-MESLAY FOOTBALL CLUB (APMFC)

Président : Savas CELIKAN
Tél. 06 51 80 83 57
<http://apmfc.footeo.fr>
celikansavas@gmail.com

SAMEDI
04 SEPTEMBRE
2021

10H00-12H00/
14H00-16H30

FORUM DES ASSOCIATIONS

SALLE DES FÊTES
ET GYMNASÉ
PARÇAY-MESLAY

Pass sanitaire exigé



On/Off Road Touraine

AVIONNETTE PARÇAY-MESLAY FOOTBALL CLUB VÉTÉRANS

Président : Stéphane BISARD
Tél. 06 04 49 50 12
<http://www.apmvnet.com>
s.bisard@orange.fr

BADMINTON :

« LES DÉZINGUÉS DU VOLANT »

Présidente : Véronique
ROBILLIARD
<http://parcaymeslaybad.free.fr/>
parcaymeslaybad@gmail.com

ASSOCIATIONS

BILLARD CLUB PARCILLON

Président : Alain MABON
Tél. 02 47 42 63 54
amabon@club-internet.fr

ASSOCIATION CARRÉ MENT DANCE

Éveil à la danse - Modern/Jazz
Hip Hop - Danse Orientale - Zumba
Présidence : Florence Gilotin et
Stéphanie Caillé
Tél. 06 03 31 30 47 / 06 64 35 04 37
www.carrementdance.com
carrementdance@gmail.com

LE STRETCHING J'ADHÈRE

Fitness : step, pilates et
renforcement musculaire
Bien être : Setai et sophrologie
Marche nordique
Présidente : Christèle Oliveira
stretchingjadhere37@gmail.com
Tel. 07 49 01 92 99

LES SOONERS DE PARÇAY-MESLAY

Flag et initiation au Football Américain
Présidence : Alexis Réault et
Philippe Barlier
Tél. 07 68 04 47 32
contact@pionniersdetouraine.com

LIBERT'DANCE

Président : Jean-Pierre Rossi
jpros@wanadoo.fr

L'ÉVEIL D'HELIOS

Responsable : Ingrid Andrychowski
Tél. 06 60 11 62 80
ingrid37210@laposte.net

ON/OFF ROAD TOURAINE (VTT)

Président : Jean-Michel Herault
Tél. 02 47 54 67 75 / 06 82 87 76 30
onoffroad@orange.fr

PRÉSERVER SA SANTÉ

Shiatsu - Do In
Président : Jean Robin
Tél. 06 73 68 04 89
p2sasso@gmail.com

TENNIS DE TABLE PARCAY-MESLAY

Président : Yannick François
Tél. 07 81 81 60 73
Facebook : TT Parçay Meslay
yannick.francois37@free.fr

YOGA - « LE TEMPS DE SUSPENSION »

Président : Pascal Bonnigal
Tél. 06 83 86 64 08
c.baring@free.fr



La banda soiffée



Le Chœur d'Aoédé

ASSOCIATIONS CULTURELLES

ATELIER THÉÂTRE JEUNES (7-11 ANS)

Animateur : Mohamed Bellahcène
Tél. 06 73 02 22 34
gavrochetheatre37@gmail.com

AUTOUR DU VERRE

Association de création de vitraux
Présidente : Sylvie Piguët
sylvie.piguët37@gmail.com

CHORALE LE CHŒUR D'AOEDÉ

Président : Dominique Mercier
Tél. 06 83 14 38 52
http://chœurdaoede.blogspot.fr
chœurdaoede37@gmail.com

CLUB INFORMATIQUE INTERCOMMUNAL (C2I)

Renseignements : Martine Baunard
Tél. 06 10 10 88 76
c2ipourtous@gmail.com

COURS DE DESSINS AVEC LE TALM

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits). École Supérieure d'Art et de Design TALM-TOURS
Dessin (à partir de 15 ans), avec Nicolas Terrasson :
les vendredis de 17h30 à 19h30 - Salle Saint-Pierre
Tél. 02 46 67 39 65
https://esad-talm.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique dispense différents cours pour tous âges et tous niveaux :

- éveil musical
- formation musicale - cours collectifs (étude des instruments, d'un texte musical, des notes et des rythmes)
- formation instrumentale - cours individuel de 30 à 45 mn (Flûte - Saxophone- Clarinette - Cuivres - Percussions- Guitare électrique et guitare basse)
- orchestre junior, atelier de musiques actuelles, atelier soul music

Président : Michel Deniau

Contact : directeur, David Hubert

Tél. 02 47 29 15 29

deniau2@gmail.com

www.musiquedeparcaymeslay.fr/Ecole-de-musique

FÊTES PARÇILLONNES

Président : Vincent Cartier

Tél. 06 01 94 10 54

fetesparcillonnes@gmail.com

LA BANDA SOIFFÉE

Président : Henry Gautier

Tél. 06 09 26 12 01

www.bandasoiffee.com

bandasoiffee@gmail.com

LIRE ET AGIR

Association intercommunale d'éducation populaire contre l'illettrisme et l'analphabétisme

Conseil collégial de Lire et Agir

Contact : Pierre Gallet

Tél. 02 47 52 34 74

lireetagir@orange.fr



Théâtre la Compagnole

ONE, TWO, THREE

Présidente : Christine Chavatte

Tél. 06 11 07 67 15

assoonetwothree@hotmail.fr

RIAGE ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE DE PARÇAY-MESLAY

Président : Michel-Claude Blancheton

Tél. 02 47 29 13 01

www.riage.fr

riage.37@orange.fr

SOCIÉTÉ MUSICALE DE PARÇAY-MESLAY

Président : Michel Deniau

Tél. 02 47 29 15 29

www.musiquedeparcaymeslay.fr

deniau2@gmail.com

STUDIO VENU D'AILLEURS

Président : Thomas Walter

Tél. 06 47 07 91 76

svaasso@outlook.fr

THÉÂTRE « LA COMPAGNOLE »

Président : Daniel Allet

Tél. 02 47 29 15 20



Les anciens combattants

ANCIENS COMBATTANTS

Contact : Bernard Rondet

Tél. 06 82 74 11 98

bernard.rondet@club-internet.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PARÇAY-MESLAY (APEPM)

Présidente : Sylvia Pereira

apepm37@gmail.com

ASSOCIATIONS DIVERSES

CLUB RETRAITE ET LOISIRS

Président : Michel Champoux

Tél. 02 47 29 12 48

champoux.michel@orange.fr

COMITÉ SAINT VINCENT

Président : Philippe Gasnier

Tél. 06 60 02 53 10

PAROISSE ST MARTIN-ST VINCENT EN VOUVRILLON

Contact : Père Dominique Roussel

2 rue Victor-Héroult - 37210 Vouvray

Tél. 02 47 52 70 75

www.saintmartin-saintvincent.fr

secretariatparoissedeouvray@gmail.com

SYNDICAT DE CHASSE DE PARÇAY-MESLAY

Président : Jean-Marie Galpin

Tél. 06 66 18 68 53

galpinjeanmarie@gmail.com



NOTRE MÉTIER : VOTRE SÉCURITÉ

TÉLÉSURVEILLANCE ALARME

VIDÉOSURVEILLANCE CONTRÔLE D'ACCÈS

> W W W A Z - C O N C E P T . C O M <

TÉL. 0820 82 82 66



Tous produits et services numériques

**Conseil • Dépannage • Vente • Formation
Sauvegarde • Migration et sécurisation des données**

Assistance informatique à domicile pour les particuliers
Infogérance pour les professionnels

Sur Tours et son agglomération

09.72.45.48.52

commercial@tropix-technologies.com